

Bico



FEDERATIE *VZW*

FEDERATION *ASBL*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	1
AVANT-PROPOS	4
CHAPITRE 1 : LES MEMBRES	6
Hébergements d'urgence	6
Accueil de jour	6
Maisons d'accueil	6
Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite	7
Guidance à domicile	7
Travail de Rue	9
Fédération	9
CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET REPRESENTATION	10
Groupes de travail internes	10
a) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Services de guidance à domicile"	10
b) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Maisons d'accueil"	10
c) Groupe de travail "Services de guidance à domicile - Directeurs"	11
d) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"	11
e) Groupe de travail "Services d'urgence - Directeurs"	11
f) Groupe de travail "Centres de jour - Directeurs"	11
g) Groupe de travail "Échange de pratique - Directeurs"	11
i) Groupe de travail "CP 319.00"	12
j) Réunions d'équipe	12
Représentation extérieure	12
a) Groupe des experts : ordonnance	12
b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"	13
c) Groupes de travail "Capteur de logement"	13
d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale	13
e) Comité d'accompagnement non marchand	14
f) Comité d'accompagnement Rapport RCD	14
Réunions	14
a) Séance d'information de l'administration COCOM	14

b) Les pratiques de travail social informel autour du sans-abrisme caché	15
c) Droit à un toit ou droit dans le mur	15
d) Réunion Bruss'help - New SamuSocial	15
e) Projet de groupe de réflexion Inclusief Brussel (familles vulnérables)	16
f) Groupe de réflexion Fonds de formation et Fonds Maribel fédéraux et bruxellois (Fe-Bi)	16
g) La journée challenge du projet "Jeunes en errance"	16
h) Lutte contre les violences conjugales et sexuelles : participation aux ateliers DPO	16
i) Réunion Surviving in Brussels	17
j) Réunion Administration COCOM	17
De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application	17
a) Rencontres avec les cabinets	17
b) Réunion avec l'administration (responsable financier) de la Commission Communautaire Commune	18
c) Réunion technique	18
d) Politiques	18
e) Médias	19
CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION	20
La Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri	20
La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux Sans-Abri	21
Réunion plénière AMA et Fédération Bico	21
Des concertations sur les dispositifs à lors de la Coordination Globale « Hiver 19-20 »	21
Livre blanc de la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri	22
Réunions AMA - Fédération Bico	22
Groupe de travail Conseil Consultatif "Sans-abri"	23
Concertation autour de l'ABBET	23
Représentation à la Commission Paritaire 319.00	23
Représentation au Fonds Maribel Social	24
Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque	24
Représentation à La Strada	24
Représentation à Bruss'Help	25
Représentation au sein de la Feantsa	26
Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune	27
Représentation au New SamuSocial	28

CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET COURS	30
La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri	30
a) Les réunions organisées dans le cadre de la SSA 2019	31
b) Les participants	32
Plan de formation	32
a) Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri – 6 juin 2019 – 4 participants	32
b) Santé mentale et précarité – 17 octobre 2019 – 11 participants	32
c) Le secret professionnel : outil social et responsabilité personnelle – 16 mai 2019 – 9 participants	33
d) Introduction au secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri – 22 octobre et 3 décembre 2019 – 11 participants	33
e) Comment « mobiliser » sans contraindre ? – 19 septembre et 3 octobre 2019 – 14 participants	33
f) Le sans-abrisme en Europe – 28 février 2019 – 4 participants	33
Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri	33
Journées d'étude/Colloques/Entretiens	34
CHAPITRE 5 : AFFILIATION	35
Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)	35
CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE	36
CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME	37
Assemblée Générale	37
Conseil d'Administration	37
Equipe	37
BIBLIOGRAPHIE	38
GLOSSAIRE	39

AVANT-PROPOS

La Fédération Bico qui est bilingue, rassemble des institutions bruxelloises travaillant avec des personnes en difficulté, sans abri et mal logées et reconnues et/ou subsidiées par la Commission Communautaire Commune (COCOM) et défend leurs intérêts auprès de toute instance privée ou publique.

La Fédération Bico a été créée en 2002 afin de défendre ces institutions et de garantir une diffusion efficace de l'information aussi bien en français qu'en néerlandais, afin qu'elles restent informées des évolutions du secteur et de la politique le concernant. Cela contribue à un meilleur fonctionnement et un meilleur service, et est donc bénéfique pour tout le secteur de l'aide aux personnes sans abri.

En 2019, nous avons finalisé notre Mémoire 2019-2024, dans lequel nous avons décrit nos 10 priorités pour aider les personnes sans abri en Région bruxelloise. Nous l'avons envoyé à tous les groupes politiques démocratiques.

Nos 10 objectifs peuvent être résumés par les mots clés suivants : vision globale, politique participative, politique inclusive, politique régionale du logement, accès au logement, autonomie du secteur, emploi, travaux d'infrastructure, déontologie et droits sociaux.

En 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos deux nouveaux ministres compétents dans le secteur des personnes sans abri à Bruxelles, le ministre Maron et la ministre Van den Brandt.

Nous avons également été heureux de constater que le secteur des personnes sans abri de Bruxelles s'est vu accorder un rôle de premier plan dans la déclaration de politique générale de Bruxelles. La place du secteur était en effet différente auparavant.

Il s'agit de la cinquième déclaration politique que nous analysons depuis la création de la Fédération Bico, et nous pouvons donc conclure que cette dernière témoigne d'une saine ambition pour le secteur des personnes sans abri de Bruxelles.

Non seulement la création des 15 000 logements sociaux démontre un certain courage, mais nous sommes aussi heureux de lire un plan bruxellois de prévention contre la pauvreté et le sans-abrisme. Bruss'Help a également un rôle important à jouer dans la mise en place d'une coordination efficace de la politique à Bruxelles.

Plus qu'une déclaration, ce sont les actions prises récemment qui témoignent d'une certaine bonne volonté, notamment via les 14 millions prévus pour la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance, ou encore le quadruplement des fonds pour le Housing First.

Il est à noter qu'une attention particulière est également accordée aux mineurs et aux jeunes personnes sans abri.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Nous nous réjouissons de travailler de manière constructive avec les représentants politiques dans la lutte contre le sans-abrisme !

La Fédération Bico veille à soutenir ses membres sur de très nombreux plans. Deux fois par an, elle envoie un Infolash contenant toutes les nouveautés du domaine socio-économique et du secteur de l'aide aux personnes sans abri. La Fédération Bico s'occupe également tous les ans du calcul de la prime de fin d'année, de l'indexation des barèmes, des indemnités forfaitaires accordées aux bénévoles, de l'indemnité kilométrique, ... Elle soutient également, et si nécessaire, ses membres à constituer des dossiers de subside.

En 2019, nous avons pu renforcer l'équipe de la Fédération Bico avec un membre du personnel supplémentaire, qui se concentrera sur la communication et les formations organisées par celle-ci.

Notre nouveau site web est opérationnel depuis 2019, ce dont nous sommes ravis ! De plus, des travaux sont en cours pour affiner nos outils numériques (notamment grâce à Facebook).

LA FEDERATION BICO EXISTE DEPUIS 19 ANS ET COMPTE 21 MEMBRES

C'est pourquoi nous espérons pouvoir enfin être reconnu et subsidié de manière structurelle par la Commission Communautaire Commune. Nous avons introduit une demande en ce sens qui, nous l'espérons, recevra une réponse positive en 2020.

Le rapport annuel donne un aperçu de notre fonctionnement et illustre notre vaste panel de tâches toujours croissant.

CHAPITRE 1 : LES MEMBRES

Hébergements d'urgence

Centre d'Accueil d'Urgence Ariane : Accueil de crise pour adultes, isolés ou en couple, avec ou sans enfants, qui rencontrent des difficultés psychosociales aiguës et ont besoin dans l'immédiat d'un accueil ou d'une prise en charge. Le centre a une capacité de 35 places pour adultes et dispose de quelques lits d'enfants.

Pierre d'Angle : Fondée en 1987 à l'initiative de citoyens soucieux du sort des personnes sans abri, l'asbl Pierre d'Angle offre un centre d'hébergement de nuit. Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en proposant également des services en journée. L'accueil est inconditionnel, gratuit et anonyme.

21 MEMBRES

HEBERGEMENTS
D'URGENCE
ACCUEIL DE JOUR
MAISONS D'ACCUEIL
CENTRE POUR LES
VICTIMES DE LA TRAITE
GUIDANCE A DOMICILE
TRAVAIL DE RUE
FEDERATION

Accueil de jour

Hobo : est un centre de jour qui accompagne les personnes sans abri dans leur recherche de formations et de travail. Ils offrent toutes sortes d'activités adaptées aux différentes sphères de la vie (sociale, professionnelle, culturelle, sportive, santé, ...). Par le biais des activités, Hobo souhaite donner la possibilité aux personnes sans abri de développer leur réseau social et de rompre ainsi leur isolement social. Ils travaillent également à la réintégration en orientant les personnes vers des initiatives et des organisations existantes à Bruxelles.

DoucheFLUX : est un centre d'accueil de jour pour personnes sans abri et en situation précaire. Focalisée sur l'être humain et sa dignité, son action comprend des services de base essentiels, des activités et formations, des événements de sensibilisation et de plaidoyer.

Maisons d'accueil

Escale : Maison d'accueil pour familles et femmes avec ou sans enfants offrant un accompagnement psycho-socio-éducatif au sein d'un cadre d'accueil communautaire. La maison d'accueil dispose d'une capacité de 35 places.

Les Foyers d'accueil : La maison d'accueil accueille des familles nombreuses (au moins 3 enfants), elle dispose de 23 lits qui lui permettent d'accueillir 3 à 4 familles. Le séjour n'est pas limité dans le temps et tout autant les hommes que les femmes sont accueillis. L'équipe se concentre entre autres sur l'aide à la recherche intensive d'un logement adapté, l'éducation au logement, l'éducation des enfants et la régularisation administrative.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Porte Ouverte : Maison d'accueil pour femmes à partir de 18 ans (accompagnées ou non d'enfants), qui ont des problèmes relationnels et/ou psychosociaux. La maison dispose de 15 chambres individuelles et peut héberger jusqu'à 22 personnes.

Le Relais : La maison d'accueil du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean prend en charge des adultes de 18 à 60 ans, accompagnés ou non d'enfants. La priorité est donnée aux familles qui rencontrent des difficultés, par exemple en cas d'expulsion. La capacité est de 48 lits pour adultes et de 5 lits pour enfants répartis sur 32 chambres.

Talita : Maison d'accueil pour femmes (accompagnées ou non d'enfants), qui ont besoin d'une prise en charge résidentielle temporaire dans un cadre communautaire. La maison d'accueil est reconnue pour 22 lits.

Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite

Pag-Asa : Maison d'accueil et service d'accompagnement ambulatoire pour des hommes et des femmes (avec ou sans enfants) qui sont victimes de la traite des êtres humains (tel que définie par le Code Pénal). L'accueil et l'accompagnement sont fournis dans le cadre de la "procédure spéciale de protection" pour les victimes de la traite des êtres humains, ce qui veut dire que ces personnes doivent coopérer avec les autorités judiciaires et qu'elles ne peuvent plus avoir de contact avec le(s) auteur(s) présumé(s). La maison d'accueil est située à une adresse discrète et dispose de 16 lits dans des chambres individuelles. Les victimes qui n'ont pas besoin d'hébergement ou qui ne séjournent plus dans la maison d'accueil sont accompagnées de manière ambulatoire (guidance à domicile). Cet accompagnement psychosocial, adapté à chaque client, comprend tous les domaines de la vie et vise à renforcer l'autonomie de la personne afin qu'elle puisse fonctionner (à nouveau) de façon indépendante dans la société. En outre, les victimes bénéficient aussi d'un accompagnement juridique dans le cadre de la procédure judiciaire contre le(s) auteur(s) présumé(s) et de la procédure de séjour y attendant.

Guidance à domicile

Aprèstoe : offre un accompagnement à des femmes et leurs enfants pour les soutenir après leur départ de maison d'accueil afin de faciliter la transition entre le séjour en maison d'accueil et l'autonomie. Aprèstoe offre un accompagnement intégral sur mesure et met l'accent sur le soutien à la parentalité et la connexion à un réseau social de proximité.

Armée du Salut - Habitat accompagné : La guidance à domicile se situe, d'une part, dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri. En effet, elle se veut un soutien psycho-social, administratif et budgétaire aux personnes quittant la rue ou un centre d'accueil vers un habitat autonome et qui sont conscientes d'avoir besoin de cette aide pour poursuivre leur cheminement vers l'indépendance. D'autre part, ce soutien est également offert aux personnes en situation d'habitation précaire, ayant besoin de cette aide pour pouvoir garder leur habitat. Si nécessaire, l'offre d'aide peut être complétée par une médiation de dettes.

Fami-Home : propose un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire au domicile des personnes les plus démunies, qui souhaitent se réinsérer en logement ou qui ont besoin d'un accompagnement à domicile pour s'y maintenir. Fami-Home développe également un projet "d'habitat solidaire" permettant l'accès direct de la rue au logement.

Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles : assure une guidance intensive psychologique, sociale, budgétaire ou administrative, au domicile, de personnes isolées, couples ou familles qui en font la demande et qui ont besoin de cette guidance pour vivre dans un logement individuel, jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver leur autonomie. Les leviers utilisés sont l'accompagnement social global à domicile afin d'aider le public à être le plus indépendant possible ; la prévention/gestion des expulsions locatives ; la guidance budgétaire ; le logement de transit et le Housing First.

L'Ilot/S.Ac.A.Do. : L'Ilot a mis en place un service de guidance à domicile. Le rythme de l'accompagnement est déterminé par la demande de l'utilisateur. L'objectif est d'aider l'usager à s'installer dans son (nouveau) logement afin d'en éviter la perte et qu'il se retrouve dans une situation précaire. L'approche est différente et adaptée à chaque personne, selon ses demandes, ses attentes, ses désirs. Cette approche permet une plus grande palette d'actions dans le travail d'accompagnement. L'organisation d'activités collectives (ateliers culturels et créatifs, café social, ...) permet aux usagers d'apprendre à fonctionner dans une dynamique de groupe.

Lhiving : offre un accompagnement sur mesure à des personnes chroniquement et/ou sévèrement malades, en situation précaire, et à leur famille. Leur objectif est d'améliorer la santé et le bien-être général du bénéficiaire, afin qu'il puisse, à terme, accéder à un maximum d'autonomie dans la société et y participer. Lhiving les aide dans leur recherche d'un logement convenable à un prix abordable, tout en y associant un accompagnement plus au moins intensif. Et en cela ils tablent toujours sur les forces personnelles des gens.

La Maison de la Paix : L'association a pour objectif d'accompagner les personnes sans abri vers plus d'autonomie et de rétablir le réseau social par le biais d'un accompagnement psychosocial. En agissant ainsi, l'association vise à l'intégration de l'usager dans le tissu social et met surtout l'accent sur la stabilisation et la réhabilitation. Elle tente d'augmenter les possibilités d'intégration de l'usager, d'éviter des situations de crise et de stimuler une évolution vers l'autonomie.

Le Nouveau 150 : propose des logements à bas seuil d'accès avec un accompagnement psychosocial, budgétaire et administratif à domicile. Cette organisation est une agence immobilière sociale également agréée comme service de guidance à domicile et comme service de médiation de dettes. Le groupe-cible est composé exclusivement des locataires de ses propres logements. Il s'agit principalement de familles mais aussi de personnes isolées issues du sans-abrisme et de l'urgence sociale, cumulant des problématiques de vie et des carences psychosociales. L'association effectue aussi un travail de soutien familial pour éviter le placement judiciaire des enfants ou pour veiller à remédier à un tel placement par un retour en famille.

Un Toit à Soi : L'organisation propose de la guidance à domicile pour hommes. L'accompagnement s'effectue aussi bien dans les propres logements de l'association qu'ailleurs (marché privé, logements

AIS, logements sociaux). L'association organise deux permanences pour un public plus large avec différents objectifs, comme la recherche de logement, la médiation locataire-propriétaire, l'éducation au logement, l'information et le conseil, ...

Travail de Rue

Diogènes : veut créer un pont entre la rue et l'aide sociale. L'organisation établit des contacts avec les personnes qui vivent en rue, afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie en tenant compte de leurs valeurs et de leur mode de vie et en les orientant de façon efficace vers des services auxquels ils peuvent faire appel.

Fédération

SOM est la fédération des entreprises sociales. SOM réunit, soutient et représente les entreprises sociales qui contribuent à des soins de qualité et à une politique sociale équitable. En tant que fédération patronale, SOM défend ses membres dans la concertation sociale, est le défenseur sectoriel et intersectoriel de leurs intérêts et enfin soutient et stimule l'entrepreneuriat social. SOM pense de manière progressiste et travaille de manière pluraliste. La somme des parties est la plus-value de l'entreprendre social.

CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET REPRESENTATION

Groupes de travail internes

2019 : 9 GROUPES DE TRAVAIL – 16 REUNIONS

- a) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Services de guidance à domicile"

L'objectif principal de ce groupe de travail est l'échange d'expériences des travailleurs sociaux. C'est un lieu de rencontre pour les organisations désireuses de partager ou de réfléchir autour d'un thème donné, à leur façon de travailler, leurs projets et leurs outils de travail. Il permet également une meilleure connaissance du secteur et des partenaires.

Le thème des rencontres est choisi par les participants et après une présentation de l'institution qui nous accueille, chacun est invité à partager son expérience. L'expertise relève des institutions. Un expert peut également y être convié afin de nous assister avec le thème choisi. La Fédération Bico y joue essentiellement un rôle de soutien et s'occupe de l'organisation pratique.

Au cours de l'année 2019, le groupe s'est réuni deux fois (dans les locaux de S.Ac.A.Do. et de Puerto-Huis van Vrede), autour des thèmes suivants :

- Ordonnance et arrêté d'application
- L'hygiène du logement

- b) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Maisons d'accueil"

L'objectif de ces rencontres est l'échange d'expériences entre les travailleurs sociaux autour des manières de fonctionner, des instruments de travail, de projets spécifiques et/ou une réflexion autour d'un thème donné choisi par les travailleurs sociaux. Chaque rencontre se passe, à tour de rôle, dans une maison d'accueil. L'hôte présente le fonctionnement de son institution pendant quelques minutes avant de passer au thème choisi.

Au cours de l'année 2019, le groupe s'est réuni deux fois (dans les locaux des Foyers d'Accueil et d'Escale), autour des thèmes suivants :

- Ordonnance et arrêté d'application
- L'alimentation et les factures en maison d'accueil

Lors de la deuxième rencontre, nous avons discuté de la possibilité de travailler sur le thème des enfants en maison d'accueil tout au long de l'année 2020, ceci en plus des échanges de pratique habituels.

c) Groupe de travail "Services de guidance à domicile - Directeurs"

Ce groupe de travail est composé des directeurs/responsables des différents services de guidance à domicile. Les thèmes traités requièrent qu'ils soient mandatés comme décisionnaires par leur institution.

En 2019 le groupe s'est réuni trois fois autour de l'arrêté d'application.

d) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"

Ce groupe de travail réuni une à deux fois par an les différentes maisons d'accueil membres de la Fédération Bico afin de discuter autour de thématiques communes et d'éventuellement adopter des positions communes.

En 2019, nous nous sommes réunis quatre fois autour des thèmes suivants :

- Arrêté d'application
- Accueil des personnes sans papiers
- Journée d'étude de la Semaine du secteur bruxellois d'aide aux personnes sans abri 2019
- Politique de qualité

e) Groupe de travail "Services d'urgence - Directeurs"

En 2019, nous nous sommes réunis une fois autour de l'arrêté d'application.

f) Groupe de travail "Centres de jour - Directeurs"

En 2019, nous nous sommes réunis une fois autour de l'arrêté d'application.

g) Groupe de travail "Échange de pratique - Directeurs"

Cette réunion s'est tenue à une occasion en 2019 et était ouverte aux directeurs de toutes les institutions membres. L'objectif étant d'échanger les expériences de travail au niveau directeur.

Le groupe a échangé sur le thème du Code des sociétés et des associations.

h) Groupe de travail "Règlement de Travail"

En 2019, une réunion a eu lieu avec certains membres afin de travailler ensemble sur un règlement de travail adapté à la dynamique de travail actuelle de la Fédération Bico.

i) Groupe de travail "CP 319.00"

Une fois par an tous les membres de la Fédération Bico sont conviés à une réunion où sont présentées les nouvelles Conventions Collectives de Travail (CCT) et où sont éventuellement discutées les difficultés liées aux CCT existantes.

Pendant la première partie, nous avons fait une étude comparative des CP 319.01, 02 et 330 aussi bien sur le plan des CCT, des avantages, des barèmes que de la prime de fin d'année. Durant la deuxième partie de la réunion nous avons mené une réflexion sur différentes pistes de revendications.

Cette année, nous avons fait une comparaison entre le cadre de personnel existant et le cadre de personnel proposé dans le contexte du nouvel arrêté d'application.

Les coûts annuels de personnel ACS et Maribel, le protocole d'accord 2018 - 2019 pour le secteur non-marchand et le personnel existant ont été examinés plus en détail.

j) Réunions d'équipe

Depuis l'élargissement de l'équipe, une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée avec tous les membres du personnel de la Fédération Bico.

Représentation extérieure

**2019 : 4 GROUPES DE TRAVAIL – 2 COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT -
29 RÉUNIONS**

a) Groupe des experts : ordonnance

Dans le cadre du projet d'ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri, les cabinets compétents pour l'Aide aux Personnes souhaitaient mettre en place un groupe de travail d'experts de terrain afin d'accompagner le processus de mise en œuvre de ce projet et de mettre au point les articulations communes et les synergies dans ce cadre de travail.

Ce groupe de travail est composé des cabinets, de l'administration (finances et inspection), des institutions concernées et des fédérations.

En 2019, ce groupe s'est réuni deux fois autour des différents types de services, à savoir : maisons d'accueil, services de guidance à domicile, centres de jour et Housing First.

b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"

Le projet Bruggenbouwer, né suite aux résultats de la recherche "Situation des personnes handicapées en Région de Bruxelles Capitale" par le Facilitateur de Secteur du Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (Conseil de la Santé et du Bien-être bruxellois), a été mis en place en 2009 au sein de l'asbl Begeleid Wonen Brussel.

L'objectif du projet Bruggenbouwer est de répondre au besoin mutuel d'information sur les activités des uns et des autres et de rechercher des possibilités de collaboration intersectorielle, en tenant compte de la spécificité des personnes sans abri porteuses de handicap. A long terme, l'objectif est d'établir des partenariats structurels entre les deux secteurs.

Suite au succès du groupe de travail Bruggenbouwer avec les partenaires néerlandophones, il a été décidé de mettre en place un groupe équivalent avec les partenaires francophones.

c) Groupes de travail "Capteur de logement"

La phase-test du projet "Capteur de logement" a démarré le 1^e avril 2015, car l'asbl l'Ilot considérait l'accès à un logement comme une des priorités du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

L'objectif de la cellule "Capteur de logement" est d'aider à la recherche de logements pour les personnes sans abri ou mal logées et de les réorienter vers d'autres partenaires pour l'accompagnement. Les partenaires de la phase-test du projet ont été choisis de façon à représenter la diversité des acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri : maisons d'accueil (La Source, l'Ilot), centres de jour (La Rencontre de la Source et le Clos de l'Ilot), services de guidance à domicile (Fami-Home et S.ac.A.Do. de l'Ilot), un service actif directement en rue (Diogènes) et le centre d'accueil d'urgence Samusocial.

En 2019, la Fédération Bico faisait partie du comité de pilotage.

Points à l'ordre du jour :

- Rapport d'activités 2018 de la cellule Capteur de logement.
- Points stratégiques
- Points Opérationnels
- Point d'info

d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale

La Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale est une initiative conjointe des institutions et services psychiatriques communautaires néerlandophones et francophones et bicommunautaires bruxellois.

L'association a pour objectif de promouvoir et d'organiser, dans l'intérêt des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, une concertation entre les institutions et services psychiatriques qui y exercent leurs activités.

e) Comité d'accompagnement non marchand

Ce comité de coordination réunit les syndicats, les employeurs et le gouvernement bruxellois pour discuter de la note d'intention accord sectoriel non marchand Région de Bruxelles-Capitale. Nous nous sommes rencontrés une fois en 2019.

f) Comité d'accompagnement Rapport RCD

La majorité des structures d'accueil reconnues enregistrent, depuis 2010, les données sur les personnes sans-abri à Bruxelles. La Strada/Bruss'Help collecte et étudie ces données. Toutefois, contrairement aux institutions de la Communauté française et de la Communauté flamande, le secteur bicommunautaire ne bénéficie –jusque là- pas de son propre système d'enregistrement. La Strada a donc créé, en collaboration avec la Fédération Bico, le système d'enregistrement Brureg.

En 2019, la Fédération Bico avait contacté Bruss'Help de reprendre des rencontres régulières suite aux questionnements des membres sur le traitement des résultats au sein des institutions ou encore sur l'évolution possible du système.

Nous nous sommes rencontrés deux fois en 2019.

Réunions

a) Séance d'information de l'administration COCOM

A l'initiative de l'administration COCOM, des séances d'information ont été organisées en 2019.

Ces dernières années, l'administration de la COCOM a connu des changements importants au niveau des procédures, des documents spécifiques, des nouvelles obligations et des gestionnaires.

L'objectif de cette rencontre était de permettre à l'administration d'expliquer sa manière de travailler et d'offrir l'occasion de poser nos questions et demandes de précisions. C'était un moment idéal pour mieux comprendre les manières de fonctionner de chacun et, dans la mesure du possible, de les faire converger.

Thèmes :

- Evolution générale de la COCOM
- Causes liées à l'évolution des subsides
- Quelques éléments spécifiques
- Pour le futur : chantier ouverts et évolutions

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

b) Les pratiques de travail social informel autour du sans-abrisme caché

L'idée de l'étude est née en partie du recensement biennuel de la population des personnes sans abri de Bruxelles. Les derniers recensements ont montré une augmentation du nombre de "sans-abri cachés" dans la région de Bruxelles-Capitale. Cette augmentation, ainsi que son invisibilité et le manque de connaissances et de méthodologies scientifiquement fondées sur ce thème, sont la raison de ce projet de recherche. Le projet formulera des recommandations pour affiner la méthodologie du recensement biennuel des personnes sans abri afin de mieux mesurer et comprendre le "sans-abrisme caché" ainsi que de formuler des recommandations politiques ciblées basées sur les résultats de la recherche.

En 2019, la fédération Bico a rencontré à deux reprises les chercheurs du projet.

c) Droit à un toit ou droit dans le mur

Un mouvement s'est créé dans le sillage de la manifestation du 18 septembre 2017, celui-ci a pris en charge l'organisation de différentes actions de sensibilisation. La Fédération Bico et l'AMA ont assuré un soutien administratif jusqu'au milieu de l'année 2018.

Il vise à réfléchir à des actions concrètes dans trois champs d'action :

- Logement
- Prévention
- Urgence

Ce mouvement a notamment organisé :

- Une interpellation des parlementaires de la Commission des Affaires Sociales sur le "dossier social électronique partagé" par le biais d'une mise en scène mettant en évidence l'absurdité et les dangers de la nouvelle ordonnance.
- Une action "Le bout du tunnel" qui dénonçait la politique consistant à cacher la misère et voulait convaincre les hommes et femmes politiques d'entamer un travail de fond, avec les acteurs du secteur, pour lutter contre la pauvreté.

Daan Vinck représente la Fédération Bico dans ce mouvement.

d) Réunion Bruss'help - New SamuSocial

En 2019, l'AMA et la Fédération Bico ont réuni les différentes institutions et représentants du secteur privé qui siègent au Conseil d'Administration et/ou à l'Assemblée Générale de Bruss'Help et/ou du New SamuSocial afin d'informer sur l'état des lieux et/ou d'adopter des positions communes.

En 2019, nous nous sommes réunis trois fois et les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Désignation des administrateurs "indépendants"
- Retour de l'AG extraordinaire
- Présidences et Vice-présidences

- Propositions de modifications statutaires

e) Projet de groupe de réflexion Inclusief Brussel (familles vulnérables)

Le projet de recherche "Pratiques de travail social formel et informel pour les familles très vulnérables" est un projet de recherche basé sur la pratique. Cela signifie que la raison d'être du projet est directement liée aux expériences des différents acteurs du secteur social bruxellois au sens large.

La force motrice du projet est le Kenniscentrum Welzijn, Wonen en Zorg. La Fédération Bico est membre de ce groupe de réflexion. Nous nous sommes rencontrés une fois en 2019.

f) Groupe de réflexion Fonds de formation et Fonds Maribel fédéraux et bruxellois (Fe-Bi)

En 2019, la Fe-Bi a été invitée à la Fédération Bico pour examiner avec les membres quels sont les besoins de formation mis en avant par les institutions Bico, afin que la Fe-Bi puisse ajuster éventuellement ajuster ses offres.

Deux réunions avec le directeur de la Fédération Bico ont également été prévues pour optimiser la collaboration avec la Fe-Bi.

g) La journée challenge du projet "Jeunes en errance"

Depuis juillet 2018, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités mène avec l'aide de cinq partenaires un projet autour des jeunes en errance.

La Fédération Bico a participé à la première présentation officielle du projet « Jeunes en errance ». Ensuite, dans des sous-groupes thématiques, nous avons eu pour mission d'identifier les plus-values, les failles et les potentielles améliorations de ce nouveau dispositif.

Il y a eu une réunion.

h) Lutte contre les violences conjugales et sexuelles : participation aux ateliers DPO

La Fédération Bico a été contactée dans le cadre du projet DPO mené par la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF), pour lequel elle souhaite réunir des associations et services confrontés directement ou indirectement à des situations de violences conjugales et sexuelles.

En Belgique, une femme sur trois a été victime de violence physique ou sexuelle, un couple sur huit est confronté à des violences psychologiques, tandis qu'on estime que 100 personnes par jour sont agressées sexuellement. La violence est d'une ampleur sociétale.

Sur la base de ce constat et afin de répondre aux besoins exprimés par les centres, ils ont lancé le projet DPO, qui vise à améliorer la détection de la violence conjugale et sexuelle et la prise en charge des victimes. L'objectif final de ce projet est de travailler ensemble au développement d'outils

pratiques et communs pour les associations et services de première ligne opérant à Bruxelles et en Wallonie.

Un groupe d'appui méthodologique a également été constitué, composé d'une vingtaine de partenaires, tous secteurs confondus, dont la Fédération Bico qui, participe au projet.

En 2019, la séance d'information ainsi que le colloque ont eu lieu. Les ateliers commenceront en 2020.

i) Réunion Surviving in Brussels

Birger Blancke, avec Christine Vanhessen, en tant qu'administrateurs de Bruss'Help, se sont réunis à plusieurs reprises avec le projet Surviving in Brussels afin de rationaliser la collaboration entre Bruss'Help et Surviving in Brussels.

j) Réunion Administration COCOM

En 2019, la Fédération Bico a déposé une plainte contre un employé de l'administration de la COCOM. L'administration de la COCOM a rencontré la Fédération Bico à deux reprises afin de parvenir ensemble à une solution constructive.

Après ces deux réunions, un consensus a également été trouvé.

De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application

a) Rencontres avec les cabinets

Lors des différentes rencontres autour de l'ordonnance, un certain nombre de points de rupture ont été mis en évidence, car contraires aux valeurs essentielles du secteur de l'aide aux personnes sans abri, à savoir :

- Les préoccupations sur le dossier social électronique :
 - Un dossier contribuera-t-il réellement à trouver une solution ou à garder un logement ?
 - Le secteur a de sérieux doutes quant à l'impact d'un réseau électronique dans l'amélioration de l'accès aux droits sociaux. Il n'offre en outre aucune garantie pour l'ouverture des droits.
 - Il risque d'éloigner le travailleur social et le demandeur d'aide.
 - Il va augmenter la charge de travail administratif des travailleurs sociaux.
 - Il s'agit d'un travail à long terme qui ne peut aboutir que s'il est assorti de ressources financières suffisantes.
- Le manque d'informations sur :

2019
ORDONNANCE
ARRÊTÉ
D'APPLICATION

- Les statuts des nouvelles associations de droit public (Bruss'Help et le New Samusocial).
- Le transfert des anciennes asbl La Strada et Samusocial vers ces deux nouvelles associations.

Début 2019, nos commentaires sur l'ordonnance et l'arrêté d'application ont été envoyés aussi bien aux cabinets qu'à l'administration. Ces commentaires ont été classés par type de services et nous serviront de base pour les négociations futures.

Ces commentaires contenaient tout autant des amendements que des propositions très concrètes pour, par exemple, les services de guidance à domicile, allant d'une méthode de calcul du nombre de dossiers à une convention d'accompagnement. Ces amendements et propositions ont été le résultat de nombreuses réunions préparatoires au sein de la Fédération Bico.

b) Réunion avec l'administration (responsable financier) de la Commission Communautaire Commune

En 2019, deux entretiens ont été planifiés avec l'Administration (responsable financier).

Ces réunions se sont tenues ensemble pour examiner comment mettre en place l'arrêté d'application. Le financement des services de travail de rue et des services de guidance à domicile ont notamment été abordés.

c) Réunion technique

Cette réunion est à l'initiative du cabinet Maron. L'AMA et l'administration de la COCOM étaient également présentes.

La Fédération Bico était invitée à une réunion technique au sujet de :

- La présentation du scénario et des calculs relatifs à l'anticipation de l'entrée en vigueur des nouvelles normes pour l'ensemble des centres
- L'examen des éventuelles situations particulières
- L'élaboration d'un calendrier pour l'introduction des demandes de subventions facultatives/demandes d'agrément
- Le projet de rencontre du secteur pour présentation du plan d'actions 2020

d) Politiques

Au cours de l'année 2019, la Fédération Bico a eu plusieurs contacts informels et formels avec des représentants de différents groupes politiques bruxellois (PS, CDH, MR, Ecolo, PTB/PVDA, SP.a, CD&V, Open VLD et Groen).

En 2019, la Fédération Bico a rencontré certains groupes politiques pour discuter et expliquer le mémorandum 2019-2024.

e) Médias

En 2019, la Fédération Bico a été contactée à plusieurs reprises par les médias (Het Nieuwsblad, RTBF, Bruzz, LN24 et VRT). Les sujets abordés étaient diversifiés : l'accueil des personnes sans abri, la Semaine du Secteur bruxellois de l'Aide aux personnes sans abri, etc.

CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION

**2019 : 8 ORGANES DE CONCERTATION – 7 REPRESENTATIONS
41 REUNIONS**

La Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri

Le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri la Strada a été mandaté par la Commission Communautaire Commune pour la réorganisation de la Concertation.

L'objectif général de cette Concertation est de favoriser la politique de prévention d'arrivée à la rue ainsi que la (ré)insertion des personnes sans abri, par un échange mutuel d'informations, un accès facilité au réseau des services et structures, la coordination des actions sur le terrain, une réflexion commune renforcée et l'élaboration de propositions ou encore par le soutien de l'ajustement des pratiques de terrain aux besoins.

La réorganisation a mis l'accent sur différents points : une composition plus équilibrée, la diversification des membres en fonction des objectifs, le renvoi vers d'autres lieux de concertation (pour prendre en charge le suivi de situations individuelles dans l'intérêt des bénéficiaires avec l'ensemble des acteurs impliqués), la possibilité pour les personnes sans abri de faire entendre leur voix, l'engagement réel des participants, la diminution de fréquence des réunions de la Concertation, la création d'un statut d'invité permanent (pour les cabinets ministériels concernés, ainsi que les administrations COCOF, VGC et COCOM) et la possibilité, en fonction des sujets abordés, d'inviter également d'autres acteurs que ceux concernés directement par l'aide aux personnes sans abri : chercheurs, cabinets ministériels,...

Birger Blancke est mandaté pour représenter les membres de la Fédération Bico dans la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri.

En 2019, exceptionnellement, nous n'avons eu aucune réunion.

La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux Sans-Abri

La Concertation régionale est une plate-forme néerlandophone de concertation des institutions bruxelloises d'aide aux personnes sans abri. Elle aborde autant les difficultés que les nouveaux projets du secteur. La Concertation régionale est organisée par le Kenniscentrum WWZ.

La Fédération Bico y représente ses membres et informe les membres de la Concertation de l'actualité du secteur.

En 2019, les points à l'ordre du jour étaient :

- Présentation Solentra
- Présentation offre d'intervision Pag-Asa
- Ordonnance
- La Semaine du Secteur bruxellois de l'Aide aux personnes sans abri 2019

Réunion plénière AMA et Fédération Bico

À la suite de l'arrêté d'application, les membres de l'AMA et de la Fédération Bico se sont réunis à deux reprises en 2019. L'objectif était de discuter ensemble de ces derniers et de parvenir à une position et une stratégie communes.

Au cours de la première réunion plénière, il a été décidé d'adresser une lettre commune aux Cabinets sur l'arrêté d'application et, en l'absence de réponse, de procéder à des actions de protestation.

Lors de la deuxième réunion plénière, il a été décidé de formuler un avis négatif à l'intention du Conseil Consultatif de la Commission Communautaire Commune, pour autant qu'il ne soit pas suffisamment tenu compte des réserves exprimées par le groupe de travail.

Des concertations sur les dispositifs à lors de la Coordination Globale « Hiver 19-20 »

Sous l'impulsion du nouveau Collège Réuni en la personne du Ministre de la santé et de l'action sociale, le Ministre Alain Maron conjointement à la Ministre Elke Van den Brandt, les acteurs précités vont dès cet hiver joindre leurs forces dans le cadre d'une nouvelle coordination globale « Hiver 19-20 ».

Celle-ci vise une plus grande efficacité, une meilleure lisibilité et une participation facilitée pour chaque opérateur du plan hiver.

Screening de l'état des dispositifs, meilleure articulation du jour et de la nuit, complémentarité des dispositifs, diffusion d'infos en temps réel du déploiement des services, collaborations sectorielles et intersectorielles : les défis sont nombreux.

La nouvelle coordination sera pilotée par Bruss'Help en lien avec les représentant-e-s des opérateurs de terrain.

Le Ministre de la santé et de l'action sociale honorera de sa présence la première session qui portera sur les points suivants :

- Introduction et vision pour l'hiver 19-20 : Alain Maron, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale
- Présentation de l'esprit de la nouvelle coordination et proposition de structuration
- Temps d'échanges
- Tour des opérateurs : état et projection de l'accueil, des dispositifs et infrastructures

En 2019, la Fédération Bico a pris part à ces consultations à trois reprises.

Dans la foulée, CAW-Brussel, l'AMA et Bruss'Help se sont réunis une fois pour voir quelles propositions structurelles pourraient être avancées durant l'hiver 2019-2020.

Livre blanc de la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri

Plusieurs acteurs du secteur ont estimé qu'il était temps de faire le point sur la situation actuelle et, surtout, de formuler des propositions concrètes de réponse à l'approche au sans-abrisme.

Ces éléments ont convaincu la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri, un espace de réflexion participatif actif depuis 20 ans, de rédiger un Livre blanc sur l'avenir de la lutte contre le sans-abrisme à Bruxelles.

Se retrouver sans logement est souvent la conséquence d'une combinaison de plusieurs problématiques, et sortir d'une situation de sans-abrisme passe par une combinaison de plusieurs collaborations à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de l'aide aux personnes sans abri. Depuis plusieurs années, la Concertation réclame une approche plus intégrée de la problématique. C'est pourquoi, pour le projet de Livre blanc, la Concertation a invité tous les acteurs de l'aide aux personnes sans abri, mais également des acteurs d'autres secteurs, jouant un rôle parallèle, en amont ou en aval. L'objectif est que le résultat final ne se cantonne pas à des déclarations de principe mais avance des propositions.

Dans ce cadre, la Fédération Bico et le CAW Brussel organisent le groupe de travail thématique "migrants et personnes sans papiers".

En 2019, la publication du Livre blanc de la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-Abri a été finalisée.

Réunions AMA - Fédération Bico

L'AMA et la Fédération Bico restent en contact étroit et se sont principalement réunies en 2019 afin de discuter de l'ordonnance et de l'arrêté d'application. L'objectif était d'accorder les visions des deux

fédérations. Les réunions avec les Ministres compétents autour de l'ordonnance ont également été préparées conjointement.

L'AMA et la Fédération Bico maintiennent une étroite concertation pour discuter de dossiers communs et adopter une position commune si nécessaire.

Groupe de travail Conseil Consultatif "Sans-abri"

La nouvelle ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri a été présentée en 2017 à la section des institutions et services de l'action sociale du Conseil Consultatif de la COCOM. Un groupe de travail a été mis en place afin de préparer cette lecture ainsi que la formulation d'un avis. Ce groupe s'est ouvert à tous les opérateurs concernés par l'ordonnance.

Ce groupe de travail se base sur la deuxième et troisième lecture de l'ordonnance.

Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en 2019.

Concertation autour de l'ABBET

Depuis janvier 2019, l'Association Bruxelloise pour le Bien-Être au Travail (ABBET) étend ses compétences aux associations agréées par la COCOM.

Leur mission est de soutenir les associations dans la mise en place d'une politique de bien-être au travail. Celle-ci se réalise au travers d'actions d'information et de formations, d'interventions sur le lieu de travail et de la création d'outils et de méthode de travail. Les interventions sont gratuites pour les associations.

La Fédération Bico a assisté à la séance d'information se penchant sur le fonctionnement et les missions de l'ABBET.

L'objectif de cette séance d'information est de présenter l'ABBET et d'écouter les besoins des institutions dans le domaine du bien-être au travail, afin qu'ils puissent adapter leurs services avec les organisations COCOM.

Représentation à la Commission Paritaire 319.00

Les Conventions Collectives de Travail (CCT) suivantes ont été déposées en 2019 :

- Convention collective de travail : octroi d'une allocation de fin d'année
- Convention collective de travail modifiant la convention collective relatives aux conditions de travail et de rémunération en exécution de l'accord VIA 5

La Fédération Bico intervient en tant qu'expert de terrain dans les négociations relatives aux CCT. La Fédération Bico connaît les griefs et exigences des institutions et a la possibilité, au cours de ces négociations, de défendre les intérêts des employeurs. La Fédération Bico obtient ainsi des

informations de première main, ce qui est favorable pour la connaissance du secteur et sa transparence. La Fédération Bico est représentée dans la Commission Paritaire 319.00.

Représentation au Fonds Maribel Social

L'Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non marchand, l'asbl FE.BI, a été créée en 2002. Cette ASBL regroupe les activités des fonds de sécurité d'existence relevant des Commissions Paritaires ou Sous-Paritaires 319, 329, 330 et 331.

Le Fonds Maribel Social pour les Établissements d'Éducation et d'Hébergement Bicommunautaires (Bico 319) existe depuis 1999 et a été instauré par la Convention Collective de Travail (CCT) du 21 mars 2000. Le nom officiel du fonds est "Fonds Maribel Social pour les établissements et les services relevant de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale et relevant de la Commission Paritaire des maisons d'éducation et d'hébergement", en abrégé "Fonds Maribel CC-BC".

Le Fonds a pour but : la gestion de la réduction des cotisations patronales en vue d'assurer le financement d'emplois supplémentaires (appelés Maribel Social) dans le secteur concerné.

Martin Lievens est mandaté pour représenter les membres de la Fédération Bico au Fonds Maribel Social.

Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque

Le Fonds Social est un fonds de sécurité d'existence. Il est par conséquent géré paritairement par un Comité de gestion composé de membres de la Commission Paritaire compétente.

Le Comité de gestion décide de l'affectation des moyens pour favoriser l'emploi, embaucher du personnel et prendre des initiatives de formation pour des groupes à risque déjà embauchés dans le secteur ou qui pourraient l'être. Le but de ce fonds est de financer des initiatives d'embauche et de formation en faveur des groupes à risque tels qu'ils ont été définis dans la loi programme du 30 décembre 1988. Les moyens financiers de ce fonds proviennent des cotisations patronales que les maisons d'accueil paient à l'ONSS et que l'ONSS reverse au fonds.

Représentation à La Strada

Le Centre d'appui a été créé sous forme d'ASBL en 2007.

La Fédération Bico en est un des membres actifs, aux côtés des autres représentants des fédérations et associations d'aide aux personnes sans abri à Bruxelles, des représentants des Ministres de la Région de Bruxelles-Capitale ou des Commissions Communautaires, d'un représentant des plateformes d'utilisateurs et du représentant de l'Observatoire de la Santé et du Social.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

La Fédération Bico siège également au Conseil d'Administration. Elle y est nommée pour 4 ans, aux côtés des autres représentants des fédérations du secteur de l'aide aux personnes sans abri (AMA et Regio-Overleg), de deux représentants du Collège Réuni, d'un représentant de la COCOF, d'un représentant de la VGC et d'un président et d'un vice-président indépendants.

En 2016, une nouvelle présidente et un nouveau vice-président ont été élus : Karen Mets (présidente) et Eric N. Gasore (vice-président). Birger Blancke siège au Conseil d'Administration et Laurent Demoulin à l'Assemblée Générale en tant que représentants de la Fédération Bico.

Depuis 2017, Christine Dekoninck siège en tant que représentante du cabinet Smet et Rocco Vitali en tant que représentant du cabinet Fremault au Conseil d'Administration de la Strada. Christine Vanhessen y siège pour l'AMA et Bob van Hoecke pour le Regio-Overleg.

Représentation à Bruss'Help

Pendant la période de transition de La Strada au lancement du nouvel organisme de droit public Bruss'Help, la gestion quotidienne a été entièrement placée sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Durant cette période, aucun directeur n'a été employé. Deux **administrateurs** (Christine Dekoninck et Birger Blancke) de La Strada ont suivi les réunions d'équipe et toutes les questions relatives au personnel.

Tout a été mis en oeuvre pour recruter un nouveau directeur. Une agence de recrutement a été choisie, et est en contact étroit avec Birger Blancke et Christine Dekoninck pour tout gérer. Birger Blancke a été nommé président du jury qui, avec deux autres indépendants du monde universitaire, devait donner son avis au Conseil d'Administration de La Strada.

En 2019, La Strada a été reprise par le nouvel organisme de droit public "Bruss'Help", dont les tâches sont considérablement élargies. Ce fut donc une année mouvementée pour La Strada / Bruss'Help.

Birger Blancke a été nommé vice-président du nouvel organisme de droit public et, avec le nouveau directeur ad interim, il a continué à suivre toutes les questions relatives au personnel. En 2019, le poste de président est resté vacant.

Qui est le nouveau Bruss'Help ?

Bruss'Help est une association de droit public mandatée par la COCOM, chargée de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale. Outil régional défini par l'Ordonnance du 18 juin 2018, Bruss'Help dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans abri et mal logées.

Fondé en 2019, basé à Bruxelles, le centre rassemble des chercheurs, chargés de mission et acteurs de changement spécialisés dans l'étude du sans-abrisme, la coordination de projets et la gestion ensemblière de dispositifs de terrain.

Les missions sont plurielles : aide à la planification, étude de la problématique du sans-abrisme/mal logement, prospective, développement d'une approche préventive et l'orientation des personnes aidées vers des solutions durables (accès aux soins, aux droits sociaux, au logement, ...).

Ils sont un Observatoire du sans-abrisme : centre de documentation et d'archives, pôle de recherches qui rassemble chiffres, données et analyses produites en Région Bruxelloise. Ils orientent "solutions et anticipation".

Présidence et Vice-Présidence

Ce poste restera vacant en 2019. (Présidence)
Birger Blancke (Vice-Président)

Conseil d'Administration

Birger Blancke (Bico Federatie), Christine Vanhessen (Fédération AMA), Pierre Verbeeren (Médecins du Monde), Luc Detavernier (Représentant le Ministre Clerfayt), Catherine Morenville (Représentant le Ministre Maron), Xavier Van Cauter (Représentant le Ministre Vervoort), Cédric Verschooten (Représentant le Ministre Gatz), Bram Fret (Représentant la Ministre Vandenbrandt).

Commissaires au Gouvernement et Invités Permanents

Bénédicte Hendrick, Gudrun Willems (Représentant les Ministres de la Santé et du Social), Tina Martens (Représentant le Ministre Président), Nathalie Noël (Invitée permanente représentant le Ministre du Budget pour les compétences COCOM).

Assemblée Générale

Morgane Lobjois (CPAS de Bruxelles), Harold Peeters (CPAS d'Anderlecht), Gregory Jacques (CPAS de Woluwé Saint Lambert), Laurence Noël (Observatoire de la Santé et du Social), Lieven Devisscher (Netwerk tegen armoede netwerk tegen armoede), Nicolas Dekuysshe (Forum Bruxelles contre les inégalités), Fédération des CPAS - Brulocalis, Céline Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux), Mathieu Debacker (SMES-B), Sébastien Roy (New Samusocial), Cecile Vanden Bossche (PFCSM).

Représentation au sein de la Feantsa

La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, et est la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme. L'objectif ultime est de mettre un terme au sans-abrisme en Europe.

Créée en 1989, la FEANTSA rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux personnes sans abri en Europe. Ils ont plus de 130 organisations membres venant de 30 pays, dont 28 États membres de l'UE. Il s'agit principalement de fédérations nationales ou régionales.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387
N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689
RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be
www.federationbicofederatie.be
02 513 58 76

La FEANTSA vise à mettre un terme au sans-abrisme en :

- Engageant un dialogue constant avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux et régionaux afin de promouvoir le développement et la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre le sans-abrisme.
- Réalisant et diffusant des études.
- Promouvant et facilitant l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques et pratiques.
- Éliminant les stéréotypes et sensibilisant le public sur la complexité du sans-abrisme et sur la nature pluridimensionnelle des problèmes rencontrés par les sans-abris.
- En savoir plus sur nos activités

Les organismes décisionnels de la FEANTSA sont :

- L'Assemblée générale, composée de tous les membres effectifs, qui se réunit une fois par an ;
- Le Conseil d'Administration, composé d'un représentant par pays comptant au moins un membre effectif, qui se réunit trois fois par an ;
- Le Comité exécutif, qui est élu par le CA (maximum 7 membres) et qui inclut le Président, deux Vice-présidents, le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit également trois fois par an

Birger Blancke siège depuis 2018 au Conseil d'Administration de la Feantsa, en tant que représentant de la Belgique. Ce mandat est inclus dans la capacité de représentation de La Strada/Bruss'Help.

Concrètement, cela signifie :

- Personne de contact chargée de centraliser toutes les données belges concernant les sans-abri et de les transférer à la Feantsa.
- Présence au conseil d'administration trois fois par an. En 2019, les Conseils d'Administration ont eu lieu à Helsinki, Porto et Bruxelles.
- Suivi des études européennes sur le sans-abrisme
- Un retour d'information à La Strada/Bruss'help et aux autres membres belges concernant l'état des affaires de la Feantsa et les enquêtes connexes.
- Participation à l'Assemblée Générale une fois par an (2019 - Porto)
- Présence à la conférence annuelle une fois par an (2019 - Porto)

La Fédération Bico est devenue membre de la Feantsa en 2019.

Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune

Le Conseil Consultatif de la santé et de l'aide sociale de la Commission Communautaire Commune est réparti en différentes commissions. L'une d'entre elles concerne l'aide aux personnes (institutions et services pour personnes âgées, pour personnes handicapées, pour la famille et pour l'action sociale).

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Brigitte Houtman a été nommée vice-présidente du bureau et de la section institutions et services d'aide de l'action sociale et représente la Fédération Bico. Laurent Demoulin est son suppléant pour la section. Ils sont nommés pour cinq ans et leur mandat est renouvelable. En 2019, il a été décidé que Birger Blancke reprendrait le mandat de Brigitte Houtman. Toutefois, ce transfert n'aura lieu qu'en 2020.

Cette section a pour mission de donner des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Collège Réuni, notamment sur l'agrément, la prolongation ou le retrait de l'agrément et la fixation des subventions aux centres d'aide aux personnes en charge de l'accueil social et aux centres et services pour adultes en difficulté, les conditions d'intervention dans les frais d'entretien et de traitement des personnes atteintes de maladies sociales, les améliorations qui peuvent être réalisées dans le domaine de la politique de l'action sociale.

La section est composée de représentants des pouvoirs organisateurs des services et/ou institutions concernés, de représentants du personnel occupé dans ces services et/ou institutions, de représentants des usagers, notamment des usagers des services, et des organismes d'assurance dans le cadre de la législation sur l'assurance maladie invalidité et de personnes particulièrement qualifiées n'appartenant pas aux autres catégories.

Le Collège a demandé aux différentes sections du Conseil Consultatif de travailler de concert autour de différentes thématiques, afin de donner aux défis de la Région un caractère transversal et de les rapprocher de la population.

Représentation au New SamuSocial

Le Samusocial apporte une aide d'urgence (hébergement, équipes mobiles d'aide, soins médicaux et accompagnement psychosocial) gratuite aux personnes sans-abri de Bruxelles. L'objectif est de soulager la personne aidée et lui proposer un accompagnement personnalisé vers des solutions de sortie de rue.

Le Samusocial est mandaté chaque année pour le Plan Hiver qui accueille plus de 1.000 personnes sans abri par nuit à Bruxelles.

L'aide apportée est immédiate, via l'action des équipes mobiles ou au sein des centres d'accueil d'urgence. Mais celle-ci se conçoit cependant dans une perspective d'accompagnement, parfois au très long cours afin de dégager des solutions réalistes de sortie de rue pour les personnes aidées.

Le Samusocial a développé différents dispositifs d'hébergement pour offrir l'encadrement et l'accompagnement le plus adapté possible à la situation de la personne aidée.

En 2019, le Samusocial a été transformé en un nouvel organisme de droit public, le New Samusocial, à la suite de quoi les statuts sont passés par certaines modifications, qui sont conformes à la nouvelle ordonnance et aux nouveaux décrets d'application.

En conséquence, les objectifs, la mission, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ont eux aussi changé.

Les quatre missions principales du New Samusocial :

- Accueil et hébergement des personnes sans abri qui lui sont adressées par le dispatching du coordinateur des dispositifs d'urgence et des dispositifs d'insertion
- Orientation et accompagnement des personnes sans abri hébergées vers Bruss'Help
- Participation aux concertations organisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes sans abri et du travail de réseau

Dans cette nouvelle configuration, la Fédération Bico participe à l'assemblée générale du New SamuSocial à partir de 2019. En 2019, nous nous sommes réunis à deux reprises.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET COURS

La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri

Depuis 2000 la Fédération Bico, le Kenniscentrum WWZ (ex-Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (BWR))/Regio-Overleg Thuislozenzorg, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) et le Centre de Documentation et de Coordination Sociale (CMDC-CDCS) organisent à tour de rôle et en partenariat "La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri". L'objectif de cette semaine est de favoriser, au travers de rencontres et d'échanges de pratique, les contacts entre les dispositifs d'aide aux personnes sans abri néerlandophones, francophones et bicommunautaires, mais aussi d'établir des ponts avec différents secteurs confrontés au même public ou aux mêmes problématiques. Ce qui fait la particularité de ce projet est le fait que les travailleurs sociaux 'se rendent visite' sur leur lieu de travail, dans les infrastructures, afin qu'ils apprennent à se connaître personnellement et qu'un réseau s'établisse par-delà les frontières linguistiques et le cloisonnement entre secteurs. Après avoir choisi un thème, les organisateurs invitent les services d'aide aux personnes sans abri et ceux du secteur mis en lumière à ouvrir leurs portes aux visiteurs.

Les services ont ainsi l'occasion de présenter leurs projets, missions, fonctionnement, expériences ou questionnements. Ces moments d'échanges dépassent les frontières linguistiques, tout le monde y parle la langue de son choix. Si besoin une traduction peut être organisée. Dès que le programme est finalisé, une invitation est envoyée aux collaborateurs actifs dans les secteurs participants et/ou connexes, afin qu'ils puissent s'inscrire aux visites de leur choix. Le programme prévoit des visites gratuites pendant les jours ouvrables de 9h à 10h30, de 11h30 à 13h et de 15h à 16h30. En fonction des possibilités de l'organisation qui ouvre ses portes, des groupes de 8 à 20 personnes sont constitués. Le collaborateur peut élaborer lui-même son programme mais les inscriptions sont obligatoires.

Pour cette 18e édition, il a été décidé de mettre un public fragile en lumière : les bébés, les enfants et les jeunes adultes. Les derniers dénombrements de la Strada (Bruss'Help) montraient en effet une augmentation importante et inquiétante du nombre d'enfants tout autant en rue que dans les structures d'accueil.

Mi-novembre, trente-neuf services actifs à Bruxelles ont ouvert leurs portes. Pendant environ une heure et demie, les participants ont eu la possibilité d'échanger des idées avec l'équipe qui les accueillait et de visiter leur service. La semaine de l'aide aux personnes sans abri regroupe tout autant des services francophones que néerlandophones.

Une journée d'étude à vocation intersectorielle a également été organisée sur la thématique, durant laquelle les participants ont pu assister à plusieurs conférences données aussi bien par des experts que par des professionnels des secteurs concernés. À la fin de la journée, un débat d'une heure s'est tenu, avec pour objectif de créer des ponts entre les différentes institutions représentées ainsi qu'entre les travailleurs.

En 2019, la Fédération Bico était l'organisateur principal.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

a) Les réunions organisées dans le cadre de la SSA2019

Première réunion

Tenue en mars 2019, elle s'est concentrée sur l'évaluation de l'édition 2018 afin d'en tirer des résultats, analyses et propositions pour améliorer l'édition suivante.

Le thème consacré à l'enfance dans le sans-abrisme a été décidé, entre autres car les derniers dénombrements de la Strada (Bruss'Help) montrent une augmentation importante et inquiétante du nombre d'enfants tout autant en rue que dans les structures d'accueil.

Deuxième réunion

En mai 2019, lors de la seconde réunion, le thème a été précisé pour se définir comme suit : le risque de sans-abrisme et de mal-logement chez les bébés, les jeunes enfants, les enfants et les jeunes adultes.

Les dates ont été précisées et quadrillées en fonction de l'organisation de chaque institution partenaire, en choisissant notamment la date du jeudi 28 novembre pour la journée d'étude. Une direction générale a pu être établie et des propositions d'intervenants ont été avancées.

Troisième réunion

Organisée en septembre 2019, deux mois avant le lancement officiel de la Semaine du Secteur bruxellois d'Aide aux personnes sans abri, elle s'est consacrée à l'organisation pratique de l'événement : envoi des invitations, date de lancement des inscriptions, établissement et discussion autour d'un programme provisoire, recherche de points de vue différents pour permettre un débat intéressant.

Quatrième réunion

Un mois avant le début de la SSA, en octobre, les partenaires se sont réunis pour un état des lieux général : le nombre d'institutions prêtes à ouvrir leurs portes et les horaires dédiés, la demande en terme de traduction, l'ouverture des inscriptions aux participants, etc.

La gestion pratique de la semaine et de la journée d'étude a aussi été discutée afin de pouvoir être opérationnels en novembre.

Réunion finale

En janvier 2020, nous nous sommes réunis encore une fois, cette fois-ci pour discuter des statistiques liées à la SSA ainsi que pour planifier la prochaine édition, qui sera organisée en octobre par la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA).

L'évaluation a démontré une participation accrue des institutions prêtes à ouvrir leurs portes, ainsi qu'une participation accrue des participants, tant à la journée d'étude que durant la semaine de portes ouvertes.

b) Les participants

Trente-neuf institutions se sont portées volontaires pour ouvrir leurs portes dans le cadre de la SSA 2019. Durant les quatre jours dédiés à ces portes ouvertes, nous avons pu dénombrer 480 visites individuelles.

La journée d'études, quant à elle, a invité quinze intervenants à prendre la parole devant un public composé d'environ 120 personnes issues de différents secteurs sociaux.

Plan de formation

Cette année, la Fédération Bico a proposé 8 formations, organisées de janvier à décembre 2019. Les thèmes des différentes formations étaient : projet d'ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri (2x français et néerlandais), santé mentale et précarité (français), le secret professionnel (français), introduction au secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri (2x français et néerlandais), comment « mobiliser » sans contraindre ? (français) et le sans-abrisme en Europe (français).

2019
8 FORMATIONS
PARTICIPANTS : 53
9 FEDERATION BICO/AMA
44 AUTRES ORGANISATIONS

- a) Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri – 6 juin 2019 – 4 participants

Depuis 2017, il est souvent question de la nouvelle ordonnance de la Commission Communautaire Commune. Cette formation explique de manière détaillée et sur base d'exemples concrets ce qui changera dans le secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri (COCOF, COCOM, VG). Cette formation est destinée aux travailleurs sociaux qui n'ont encore que peu d'aperçus sur les changements qu'un tel processus entraînera.

- b) Santé mentale et précarité – 17 octobre 2019 – 11 participants

L'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité amènent souvent les travailleurs sociaux à être confrontés à la souffrance psychique des usagers et à devoir y répondre. Mais comment faire face aux « bizarreries » et/ou aux « comportements dérangeants » d'un usager qui mettrait à mal le fonctionnement de l'institution et/ou son propre projet futur ? ; comment réagir face aux propos incohérents d'une personne qui refuse l'abri, qui met en péril sa propre vie ou qui refuse les aides sociales auxquelles elle pourrait avoir droit ? ; quelles sont les limites de l'accompagnement de personnes qui cumulent une grande précarité et de problèmes psychologiques ou psychiatriques ? Objectifs : sensibilisation aux problématiques de santé mentale et favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes qui cumulent une grande précarité et de problèmes psychiques.

- c) Le secret professionnel : outil social et responsabilité personnelle – 16 mai 2019 – 9 participants

Le secret professionnel interdit de divulguer, sous peine de sanction pénale, certaines informations obtenues dans certaines circonstances professionnelles. Après avoir rappelé la raison d'être du secret professionnel, la notion d'information couverte par le secret sera cernée au travers de décisions jurisprudentielles. Les exceptions qui potentiellement peuvent permettre de lever le secret sans encourir de sanction seront étudiées dans le but d'aider les professionnels confrontés à un dilemme à prendre une décision.

- d) Introduction au secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri – 22 octobre et 3 décembre 2019 – 11 participants

Destinée aux nouveaux travailleurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri, cette formation donne un aperçu du secteur bruxellois d'aide aux personnes sans abri (légal, public, associatif, politique, historique, etc.).

- e) Comment « mobiliser » sans contraindre ? – 19 septembre et 3 octobre 2019 – 14 participants

Cette formation est adressée aux travailleurs sociaux et offre des outils de communication basés sur la psychologie de l'engagement, les interventions paradoxales et le questionnement stratégique afin de pouvoir mobiliser l'utilisateur.

- f) Le sans-abrisme en Europe – 28 février 2019 – 4 participants

Quelles sont les politiques de lutte contre le sans-abrisme menées en Europe ? Quels enseignements peut en tirer le secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri ? Lors de cette formation nous étudierons de plus près différents pays européens (entre autres la Finlande, l'Écosse, les Pays-Bas, etc) et examinerons la politique menée. Nous aborderons également la conférence de consensus européenne sur le sans-abrisme. Les conclusions sont-elles toujours d'actualité ? Ou le sans-abrisme s'est-il entre-temps transformé en profondeur ?

Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri

Chaque année, la Fédération Bico est invitée à agir en tant qu'expert du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

Ce fut le cas cette année, entre autres à Odissee Hogeschool, Born in Brussels, coördinatorenoverleg BPA, Solentra, ASBL De Haven, ASBL Alias, etc.

Le directeur a reçu diverses questions d'étudiants, d'institutions, de particuliers, etc., via le site web de la Fédération Bico.

Journées d'étude/Colloques/Entretiens

Cette liste reprend les rencontres, journées d'études et colloques lors desquels la Fédération Bico a représenté le secteur bicommunautaire à l'extérieur.

30/01/2019	Colloque : "À qui appartient Bruxelles ?"
22/02/2019	Visite Y-foundation. Helsinki (Feantsa)
22/03/2019	Quatrième Regard sur le Mal-Logement en Europe - Feantsa
25/04/2019	5 ans de Housing First en Région de Bruxelles-Capitale et sa place dans une politique régionale de fin du sans-abrisme
30/05/2019	Visites des institutions de Porto (Albergues noturnos, Casa rua, ...)
31/05/2019	Conférence de la FEANTSA - la FEANTSA a 30 ans: Vers 2030 (Porto)
24/06/2019	European Exchange on Health & Homelessness (Feantsa)
03/10/2019	Session d'information : "Un nouveau cadre légal pour les associations : quelles implications concrètes?"
15/10/2019	Meet & Greet session at the European Parliament. (Feantsa)
22/10/2019	Table ronde : Rapport bruxellois sur la pauvreté 2018 : Précarité, mal-logement et expulsions domiciliaires en Région bruxelloise
12/11/2019	Colloque : L'habitat inclusif solidaire, osons le défi ensemble !
12/11/2019	Meeting Tejo BXL
25-29/11/2019	Semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri
28/11/2019	Journée d'étude : « Enfants sans abri, quels citoyens demain ? » dans le cadre de la SSA 2019
3/12/2019	Construire ensemble la première ligne de santé de demain - Brusano
16/12/2019	Colloque : Violences et rapports de genre : Contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes
5/12/2019	Le colloque USAB : "Naar een duurzame armoedebestrijding"
11/12/2019	Présentation du 10e Rapport bisannuel 2018-2019 "Durabilité et pauvreté"

CHAPITRE 5 : AFFILIATION

Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)

Ce centre donne des conseils dans toutes les matières concernant les ASBL, notamment dans les domaines suivants :

- **Avis juridique** : statuts, modifications de statuts, fondation, dissolution, Conseil d'Administration, fusion, registre des membres, structures, etc.
- **Avis en droit social** : toutes les questions peuvent être présentées, aussi bien sur le travail rémunéré que sur le thème du travail bénévole.
- **Comptabilité** : tous les aspects de la comptabilité figurent également parmi leurs compétences.
- **Fiscalité** : questions du type "Comment remplir ma déclaration d'impôts ?", "Mon ASBL doit-elle avoir un numéro de TVA ?".

CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE

Fin 2019, l'Assemblée Générale se composait des membres suivants :

1. Présidente : Annelies Vangoidsenhoven (Lhiving)
2. Vice-présidente : Mallorie Van den Nyden (Fami-Home)
3. Trésorière : Marie-Alice Janssens (Huis van Vrede)
4. Administratrice : Iram Chaudhary (Porte Ouverte)
5. Administratrice : Sarah De Hovre (Pag-Asa)
6. Administrateur : Laurent Demoulin (Diogènes)
7. Administratrice : Brigitte Houtman (Talita)
8. Administrateur : Murat Karacaoglu (Pierre D'Angle)
9. Administrateur : Martin Lievens (L'Armée du Salut - Habitat Accompagné)
10. Administratrice : Deborah Oddie (Escale)
11. Administrateur : Daan Vinck (Hobo)
12. Membre effectif : Océane Barbey (L'Ilot/S.Ac.A.Do.)
13. Membre effectif : Nadine De Buck (Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles)
14. Membre effectif : Pascale Desprets (Le Relais)
15. Membre effectif : Caroline Legrand (Les Foyers d'Accueil)
16. Membre effectif : Olivier Lendo (Le Nouveau 150)
17. Membre effectif : Bertrand Lombaert (Un Toit à Soi)
18. Membre effectif : Didier Stappaerts (Ariane)
19. Membre effectif : Sarah Vanempten (Aprèstoe)
20. Membre effectif : Elisabeth Mareels (DoucheFLUX)
21. Membre coopté : Luc Jaminé (SOM)

Le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises au cours de l'année 2019.

L'Assemblée Générale s'est réunie six fois en 2019.

CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME

Assemblée Générale

Composée de tous les membres, l'Assemblée Générale détermine la vision et les missions à long terme de la Fédération Bico ainsi que le thème annuel et les priorités de l'année de fonctionnement en cours. Les comptes de résultats, budgets et rapports d'activités y sont également discutés et approuvés.

Conseil d'Administration

Composé de minimum huit et maximum onze administrateurs, le Conseil d'Administration prend les décisions concernant la gestion générale de l'ASBL (sous réserve de la décision finale de l'Assemblée Générale), discute de l'actualité du secteur et adopte, au besoin, certaines positions. Dans certains cas, des groupes de travail sont mis en place afin d'approfondir une thématique donnée.

Equipe

Trois personnes sont employées par la Fédération Bico. Les tâches journalières sont assurées par un directeur et une employée administrative.

Le responsable de la Fédération Bico est Birger Blancke, engagé depuis février 2002.

Nathalie Deroo, assistante administrative, engagée depuis octobre 2016.

Eva Renier, assistante communication - formation, engagée depuis 2019.

BIBLIOGRAPHIE

LA STRADA, DE WITTE JASPER, *Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale : données relatives à l'hébergement de personnes sans abri durant la période 2010-2014*, Bruxelles : la Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, 2016, 38p.

https://www.lastrada.brussels/portail/images/Strada_RCD_2016_FR_VD.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

LA STRADA, *Note de synthèse du groupe de travail "Approche intégrée de l'aide aux personnes sans abri" de la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-abri*, Bruxelles : la Strada Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, 2015, 16p.

https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada_verseuneapprocheintegreedef1-1.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES, *Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise, Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016*, Bruxelles : Commission communautaire commune, 2017, 157p.

http://www.ccc-ggc.irisnet.be/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport_thema_fr_2016.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

GLOSSAIRE

AIS	Agence Immobilière Sociale
AMA	Association des Maisons d'Accueil et des services d'Aide aux Sans-abri en Wallonie et à Bruxelles
APEF	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
BAIS	Bureau d'Aide et d'Intégration Sociale
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk (Centre de service social général)
CCT	Convention Collective de Travail
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociale
COCOF	Commission Communautaire française. Nommée aujourd'hui Parlement francophone, institution équivalente à la VGC
COCOM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CP	Commission Paritaire
FE.BI	Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non-marchand
MEHOBEL	The measurement of homelessness in Belgium = La mesure des sans-abris en Belgique
RBDH	Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat
Regio-Overleg	Concertation régionale entre les maisons flamandes et bicommunautaires de Bruxelles. Se réunit en principe 4 fois l'an et bénéficie de la collaboration logistique du Kenniscentrum WWZ
SAW	Steunpunt Algemeen Welzijnswerk (Institution de soutien - méthodologie, réglementation, documentation,... des CAW)
SISP	Sociétés Immobilières de Service Public
SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
SMES	Santé mentale et Exclusion Sociale
SOHONET	Societal Housing Network asbl est une plateforme collaborative qui a pour objectif de promouvoir, stimuler et activer la création de logements afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à un logement à finalité sociale digne et durable pour les publics fragilisés
SOM	Federatie van Sociale Ondernemingen
SPP-IS	Service Public fédéral de Programmation - Intégration Sociale
VGC	Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission Communautaire Flamande, équivalent néerlandophone de la COCOF)
WWZ	Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76